

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avanrae	гетриг сепе аетапае, иге а		ce explicative
	Cadre réservé à l'ac	dministration	
Date de réception :	Dossier complet le :	10	N° d'enregistrement :
09/07/2018	09/07/201	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	2018-6868
	1. Intitulé du	projet	
Défide pour mise	en culture		
2.1 Personne physique	2. Identification du maître d'ouv	rage ov du pétitionna	aire
z.i reisonne physique			
Nom	Préno	om	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	GAEC NON	IEGER	
	personne habilitée à représenter la		en Frédéric gérant
	0119131311010101171	Forme juridique	G-AEC
Joi	gnez à votre demande le doc	cument CERFA nº 14	173 4* 01
	u tableau des seuils et critères ar	nnexé à l'article R. 12:	2-2 du code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubri	dimensionnement corres Our Caractéristiques du		s seulls et critères de la rubrique
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•		
Amenagements Jonas de tenuin agricul	ω .		
N° 45			
10 91 3			
	4. Caractéristiques gér	nérales du projet	
Doivent être annexées au prése	ent formulaire les plèces énoncée	es à la rubrique 8.1	
4.1 Nature du projet			
Dépide de tenan	n pru		
4.2 Objectifs du projet			
Realisation de p	raine		
4.3 Décrivez sommairement le 4.3.1 dans sa phase de réalis	ation		
Anathuje des so	uches etimine en andu	n n	
4.3.2 dans sa phase d'exploit	ation		

the en aulture (Prairie)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).	ive de l'Etat compétente en n	natière d'environneme	u mis ? ent devra être jointe au(x)
Autorisation de député	ment cerju mº 136	32 406	
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli	
Autonovin de de joir	Herry angu mo 1363	12 × 06	
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) c urs caractéristiques	de l'opération - préciser l	es unités de mesure utilisées Valeur
7 hactors		15	7000 €
4.6 Localisation du projet			
Adresse	Coordonnées géographiques ¹	Long°'"_	Lat ° ' " _
Au dus ZK37 18800 Summ	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e	td), 8°, 10°, 18°, 28° a)	et b), 32°; 41° et 42°:
Amore 2 P39.45	Point de départ :	Long ° ' " _	Lat ° ' " _
19300 ST Yniein Le Degulat	Point d'arrivée :	Long ° ' "_	Lat ° ' " _
V	Communes traversées :		
4.7 S'agit-II d'une modification/extens			□ Non ⊠
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet d 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a		ude d'impact? Oui	Non L
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux? Si oui, de quels projets se compose le	programme de Oui	Non 🗌	
5. Sensibilité	e environnementale de la zone d	'implantation envisagé	e
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le li			
fri de			
Existe-t-il un ou plusieurs documents d' concernés) réglementant l'occupation			ul 🗌 Non 🙇

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents environnementale ?	ont-i	ils fait	l'objet d'une évaluation Oui Non 🙀
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implant Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles http://www.developpement-durable.aouv.fr/etude-i	, noto	mmer	gée : It à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		⊠,	
en zone de montagne ?	×		
sur le territoire d'une commune littorale ?		Ø	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	X		PNR de Millerache
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		凤	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		Ø	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		R	
dans une zone de répartition des eaux ?		É Q	

dans un périr captage d'ec	mètre de protection rapprochée au destiné à l'alimentation humai	d'un ne ?		\boxtimes	
dans un site i	nscrit ou classé ?				
Le projet se s	itue-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Nati	ura 2000 ?				
	ent historique ou d'un site classe nondial de l'UNESCO ?	é au		卤	
	6. Caractéristiques de l'impact	pote	ntiel o	du proje	t sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir pléter le tableau suivant :	les in	ciden	ces suiv	vantes ?
Domo	lines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?				
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X		
	Est-il excédentaire en matériaux ?				
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?				
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		囟		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?				

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	风
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	⊠
- "'	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	
commodité s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des	⊠
	vibrations ? Engendre-t-il des émissions lumineuses?	図
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	
27127	ences du projet identifiées au 6.1 Non Ø Si oui, décrivez lesque	elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

5.3 le	
	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décrivez lesquels :
- 7/2	7. Auto-évaluation (facultatif)
	gard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
H	in projet est de définder des parælles en priches et de jaire es prairies pour juine jatures des vaches. Donc je me poir jas
CU	is planted from form for your
1	'interet d'une etuch d'impact
•	
	8. Annexes
81 4	8. Annexes
8.1 A	8. Annexes nnexes obligatoires Objet
8.1 A	nnexes obligatoires
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document
K	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'îl existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des
R R	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d], 8°, 10°, 18°, 28° a) et b], 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000.
K K	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
₹ IX 8.2 A Veuil	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'îl existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et

11 8	9. Engagement et sig	ynature	
ifie sur l'	honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X	
tà	ST Yviein	le,	04/14/18
	7		



vue d'ensemble



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude :

Latitude:

1° 58' 09" E 45° 24' 56" N





Paralle à défider

https://www.geoportail.gouv.fr/carte





© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude :

Latitude:

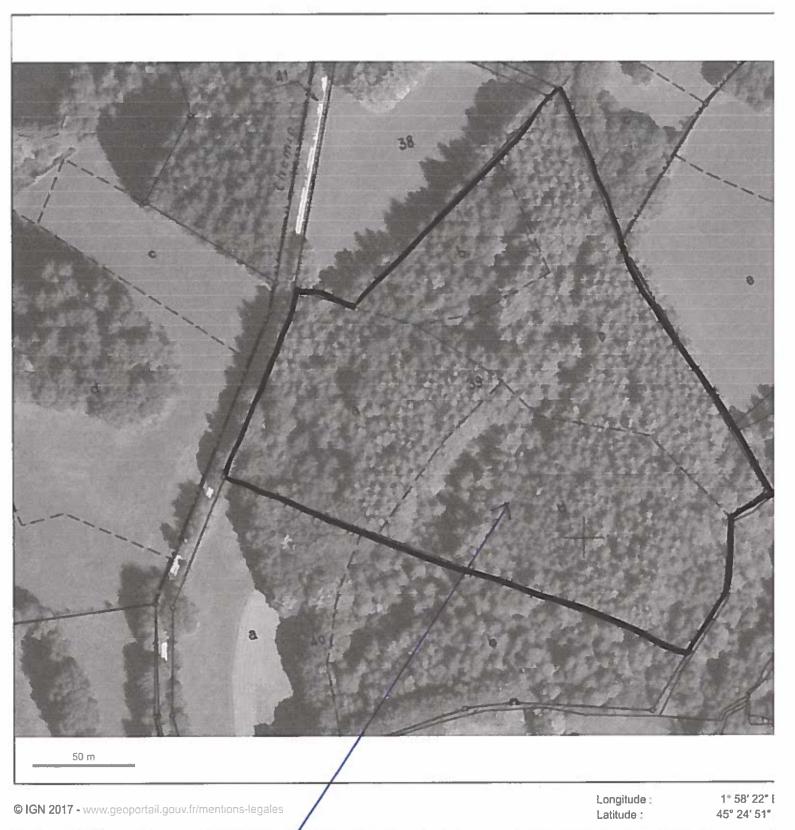
1° 58' 21" E

45" 24' 57" 1

paralle à dépider



zp 39 (1)



Par alle a clifu chin





